



PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES NORMALISÉES :

GESTION DU TRANSPORT ET DU STOCKAGE DE PLUS D'UN TYPE DE MOUSTIQUAIRE DANS LE CADRE DES CAMPAGNES DE DISTRIBUTION, DES DISTRIBUTIONS DE ROUTINE ET DES DISTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES

Le présent document complète les orientations de l'APP intitulées *Nouvelles moustiquaires : planifier le changement des types¹ de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le cadre des distributions de routine et communautaires après une campagne de distribution de MII multi-produits et Recommandations pour la planification et la mise en œuvre de campagnes de distribution de MII multi-produits².*

1 Au moment de la macro-planification et de la budgétisation d'une campagne, le programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) doit demander que les stocks existants de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) soient inventoriés par type et par canal de distribution à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement où des MII peuvent être stockées. Les informations doivent être mises

à jour au moment de la micro-planification pour permettre une planification et une budgétisation appropriées de la logistique inverse du solde de MII de la campagne, en fonction des décisions prises par le PNLP, ainsi que des plans d'introduction de nouveaux types de MII en dehors des campagnes, dans le cadre des distributions communautaires et de routine.

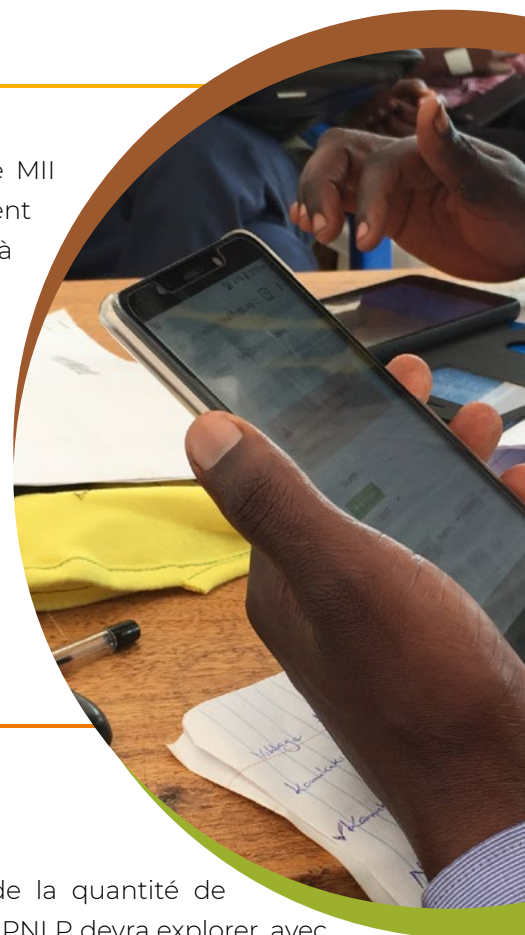
2 Sur la base des MII en stock et des MII qui arrivent dans le pays, le PNLP doit définir, en collaboration avec l'équipe logistique, le calendrier de la transition entre différents types de MII pour les distributions communautaires et de routine. Le suivi de la chaîne d'approvisionnement et le calendrier de livraison standard regroupant les différents canaux de distribution et les quantités en stock doivent être utilisés pour déterminer quand un nouvel approvisionnement en MII sera nécessaire afin d'éviter toute rupture de stock lors des distributions communautaires ou de routine. Les informations relatives à la date de livraison des

nouveaux types de MII doivent être dûment communiquées à tous les niveaux du ministère de la Santé, afin de pouvoir rendre pleinement compte des MII en stock et des MII qui arrivent.

3 La formation en logistique doit inclure :

a. La façon de déterminer si l'espace disponible dans un lieu de stockage (établissement de santé, magasin de district ou magasin central) est suffisant pour stocker différents types de MII compte tenu des MII en stock et des MII dont la livraison est prévue pour la campagne (et pour les distributions communautaires et de routine, lorsque les moustiquaires prévues à cet effet sont livrées simultanément à celles destinées à la campagne). Lorsque l'espace est insuffisant

compte tenu de la quantité de MII à stocker, le PNLP devra explorer, avec les équipes du district et de l'établissement de santé, les moyens d'obtenir de l'espace de stockage supplémentaire ou la possibilité que les MII destinées à la campagne et celles destinées aux distributions communautaires et de routine soient livrées de manière échelonnée, ou d'autres options en fonction du contexte national et sous-national.



1. Il convient de remarquer que le type de moustiquaire ne fait pas référence à la marque mais aux produits chimiques, qui diffèrent des produits utilisés pour les MII classiques distribuées auparavant, qui étaient imprégnées d'un seul pyréthroïde. Voir : <https://www.who.int/teams/global-malaria-programme/prevention/vector-control/new-types-of-insecticide-treated-nets>

2. <https://allianceformalariaprevention.com/tools-guidance/multi-product-itn-distribution/>

- b. La façon de garantir une redevabilité élevée pour tous les types de MII au cours du transport, notamment en utilisant l'espace réservé aux « commentaires » sur le bordereau d'expédition pour indiquer le type de moustiquaire transporté (par exemple, « MII classiques », « moustiquaires à double principe actif » ou « moustiquaires imprégnées de PBO »). Il est aussi possible de différencier le fournisseur du type de MII ou le partenaire financier, en fonction des décisions prises par le PNLP.
- c. La façon d'organiser l'espace de stockage pour séparer clairement les stocks de différents types de MII par canal de distribution, notamment :
 - i. le stockage des balles de différents types de MII dans différentes salles ou différentes zones de la même salle, sans les mélanger ;
 - ii. le marquage clair de la salle ou de la zone de stockage par des signes indiquant, par exemple, « **DISTRIBUTION DE ROUTINE DE MILDA CLASSIQUES** » ou « **CAMPAGNE DE MII PBO** ».
- d. La façon de stocker et gérer les différents types de MII en utilisant différentes fiches, notamment :
 - i. en s'assurant que des fiches/cartes différentes sont utilisées sur le lieu de stockage pour les transactions relatives à l'entrée et à la sortie des différents types de MII. Le PNLP doit veiller à ce qu'il y ait une quantité suffisante de fiches pour les différents types de MII stockées à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, tant pour les campagnes que pour les distributions communautaires et de routine ;
 - ii. en s'assurant que les différents types de MII font l'objet d'un suivi (y compris par le fabricant et le partenaire financier, le cas échéant, en indiquant le nom de ces derniers dans l'en-tête de la fiche).
- e. La façon de garantir la redevabilité si le PNLP décide d'utiliser des stocks de MII destinés aux distributions communautaires ou de routine pour combler les déficits en moustiquaires d'une campagne (bien que cela ne soit pas recommandé³), notamment :
 - i. en s'assurant que lorsqu'un stock est utilisé, la colonne « remarques » indique « **MII FOURNIES À L'APPUI DE LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION MASSIVE** » et le type de MII. Veuillez noter que seul le PNLP a l'autorité nécessaire pour décider de mettre des MII supplémentaires à la disposition d'une campagne de distribution ;
 - ii. en s'assurant que lorsque le stock arrive au point de distribution, la colonne « remarques » indique « **MII ISSUES DU STOCK DESTINÉ AUX DISTRIBUTIONS DE ROUTINE, FOURNIES À L'APPUI DE LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION MASSIVE** » et le type de MII.
- f. La façon dont les documents relatifs à la gestion de la chaîne d'approvisionnement doivent être archivés, notamment :
 - i. en s'assurant que les bordereaux d'expédition, les fiches de stock et les registres d'inventaire physique sont conservés dans des dossiers classés par type de MII ;
 - ii. en s'assurant que les rapports mensuels de routine indiquent à la fois les totaux et la ventilation par type de MII (stock initial/final et distribution).



3. https://endmalaria.org/sites/default/files/3_LLIN_FR_0-1.pdf.



AMP CONTACTS

Pour participer a la conférence téléphonique hebdomadaire de l'AMP chaque mercredi à 10h00, heure de l'Est (16h00 CET), veuillez utiliser la ligne de réunion Zoom suivante :

<https://us06web.zoom.us/j/2367777867?pwd=a1lhZk9KQmcxMXNaWnRaN1JCUTQ3dz09>

Vous pouvez trouver votre numéro local pour rejoindre l'appel hebdomadaire :

<https://zoom.us/j/2367777867>

Pour être ajouté à la liste de distribution de l'AMP, veuillez visiter :

<https://allianceformalariaprevention.com/weekly-conference-call/signup-for-our-mailing-list/>

Pour contacter AMP ou rejoindre un groupe de travail AMP, veuillez envoyer un courriel électronique à :

allianceformalariaprevention@gmail.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'AMP :

<https://allianceformalariaprevention.com>